



Syndicat Intercommunal de Gestion des transports scolaires à destination des collèges

LA MÉMBROLLE-SUR-CHOISILLE - LUYNES - SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DE GESTION DU
TRANSPORT SCOLAIRE A DESTINATION DES COLLÈGES
SÉANCE DU 26 MARS 2025

Date de convocation

07/03/2025

Date d'envoi

11/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 18h00 le Comité Syndical Intercommunal de Gestion du Transport Scolaire à Destination des Collège dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Sébastien MARAIS, Vice-Président en exercice.

Nombre de membres

En exercice : 6

Présents : 5

Absents : 1

Pouvoirs : 0

Votants : 5

Etaient présents :

Mesdames Christine BLIN, Sylviane FORTUN, Brigitte BESQUENT,
Monsieur Jean-Michel ARNAUD.

Absents excusés :

Madame /

Monsieur /

Assistaient également sans voix délibérative les déléguées suppléantes :

Mesdames Danièle HOUDU, Christine MÉNORET.

Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :

Monsieur Gérard PERRIER Directeur Général des Services - Ville de Luynes.

Monsieur Raphaël SIMAR - Ville de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN



DEL N° 26-03-2025/04 COMPTE ADMINISTRATIF 2024.

En application des dispositions codifiées aux articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au vote du Compte Administratif.

Après avoir désigné Monsieur Sébastien MARAIS comme Président de séance et ce conformément aux dispositions des articles L.2121-14 et L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président de l'EPCI pour présider au vote du Compte Administratif,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2024, tel qu'il lui a été présenté en séance, et ce conformément au tableau synthétique ci-dessous :

**TABLEAU SYNTHÉTIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2024
BUDGET SYNDICAT DE GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE**

RUBRIQUES	2024		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
*EXERCICE N (A)	11 655.00 €	211 435.61 €	223 090 61 €
*RESULTAT REPORTE N-1	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	11 655.00€	211 435.61 €	223 090.61 €
RECETTES			
*EXERCICE N (A1)	1 251.81 €	204 403.96 €	205 655.77 €
*RESULTAT REPORTE N-1	20 844.70 €	206 784.67 €	227 629.37 €
SOUS TOTAL (B1)	22 096.51 €	411 188.63 €	433 285.14 €
RESULTATS			
*EXERCICE N (A1-A)	- 10 403.19 €	- 7 031.65 €	- 17 434.84 €
*GLOBAL DE CLOTURE (B1-B)	10 441.51 €	199 753.02 €	210 194.53 €

Pour extrait certifié conforme,

Le Président de séance

La secrétaire de séance,

Sébastien MARAIS
Vice-Président

Madame Sylviane FORTUN,
Déléguée Titulaire

Délibération rendue exécutoire : **03 AVR. 2025**
Par sa transmission en Préfecture le
Et sa publication le site internet de la commune le : **02 AVR. 2025**

Le Président de séance